

Séance du Conseil général du 28.6.2018

RAPPORT DE LA COMMISSION

Préavis municipal no 10/2018 relatif à la demande d'un crédit d'étude de CHF 17'000.- pour la rénovation de l'église catholique Saint Pierre

Reçu le	11.6.18
Nom	Visa
Cherix	12/11/18
Camuglia	VC
Baur	13
Perrudet	80
Cattano	U. Chr
Vu séance du	

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée par le Conseil s'est réunie le 29.5 à 20h15 pour procéder à l'examen du préavis susmentionné.

Etaient présents :

Pour la Commission : Mesdames Nathalie Ferri, Yvette Jenny et Messieurs Jacques Perrudet et Jean Marc Pezzani.

Pour la Municipalité : M. Christian Baur

Etaient également présents les représentants de la Commune de Bussigny,

Les communes de Mex et de Vufflens la Ville qui ont mis ce crédit d'étude dans le budget 2018 n'étaient pas représentées.

L'architecte présent, M. Fragnière, a présenté l'objectif de la demande de crédit qui serait utilisée pour financer une étude des rénovations nécessaires et de rédiger un appel d'offres pour les réaliser. Une demande de crédit d'ouvrage, dont le montant total devrait être de l'ordre de 2 millions, devrait être présentée en mai 2019.

Nous avons demandé divers éclaircissements pour lesquels nous avons reçu les réponses adéquates

En conclusion, la Commission vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre la décision suivante :

1. Vu le préavis municipal no 10/2018 relatif au crédit d'étude de la rénovation de l'église Saint-Pierre
2. Oûi le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
3. Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d'accepter le préavis tel que présenté.

Villars-Ste-Croix, le 5 juin 2018


Yvette Jenny


Jacques Perrudet